

Cinquante-quatrième année. — N° 165  
VENDREDI 21 JANVIER 1949  
REDACTION-ADMINISTRATION  
Robert JOULIN, 145 Quai de Valmy,  
Paris-10<sup>e</sup> C.G.F. 5561-76  
FRANCE-COLONIES  
1 AN : 500 FR. — 6 MOIS : 250 FR.  
AUTRES PAYS  
1 AN : 650 FR. — 6 MOIS : 325 FR.  
Pour changement d'adresse, joindre 15 francs  
et la dernière bande  
Le numéro : 10 francs

# LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

## Six nègres de New-Jersey seront-ils exécutés ?

**A** la suite du meurtre d'un commerçant, six nègres sont traînés devant les tribunaux de la justice américaine. L'accusation, fondée sur de prétendus aveux faits par les accusés, ne tient pas compte des tortionnaires policiers. Six nègres se doivent d'avouer devant l'opinion blanche.

Le Ministère public a refusé de produire les dossiers des témoins à décharge. D'après William L. Patterson, secrétaire du Civil Rights Congress, c'est un cas flagrant de la plus odieuse injustice raciale aux Etats-Unis. Naturellement — à l'exception des « Reynolds News » — la grande presse a, pendant quatre mois, fait le silence autour de cette affaire.

Ici, le prix du sang importe peu. Il faut créer un symbole et détourner la classe ouvrière de la question sociale en lui inculquant la haine des nègres. Le travailleur américain qui supporte le poids d'un budget colossal, le poids de l'économie de guerre, ne doit entrevoir l'assassinat que sous la forme symbolique du sale nègre (du bloody-black) et c'est une telle opération que doivent payer de leur vie six hommes à la peau noire — six hommes de New-Jersey.

L'ouvrier américain, comme l'ouvrier allemand, pourra expliquer le sort misérable qu'on tend à lui donner à l'aide d'arguments raciaux, et non plus sociaux. Le capitalisme pourra se dessiner autrement désormais. Le capitalisme, avec un peu de propagande, un peu de bourrage de crânes, s'estompera, ainsi que tout son cortège oppressif, devant les images d'Epinal du Klu-Klux-Klan. Manger du nègre consolera de ne pas manger à sa faim, consolera de ne pas vivre complètement et librement. Le nègre remplacera la carotte de l'âne, pour conduire le prolétariat américain jusque sur les champs de bataille de demain.

Il suffit de peu de chose n'est pas ? Il suffit de six hommes à la peau noire à New-Jersey, il suffit des couilles d'une chambre de tortures et d'une vingtaine de bourreaux sous l'uniforme de la police.

L'opération est d'un prix modique. D'un prix beaucoup plus modique que celui exigé par une éventuelle hausse des salaires. Cela demande un peu de sang — et c'est pour rien...

Cette opération, que nous dénonçons, ne serait qu'une hypothèse si elle n'était fondée que sur les intentions des dirigeants américains; mais elle n'est pas hypothétique quant aux conséquences que peut impliquer une telle injustice.

La presse libertaire n'a pas les mêmes raisons de se taire que la grande presse, et par sa voix, ce sont des millions d'hommes libres qui crient leur horreur, contre toute discrimination raciale, qui disent leur détermination de sauver la tête de ceux, dont le seul crime est d'avoir la peau noire.



## L'U.R.S.S. vue par un anarchiste

LA MÉDECINE - LA FAMILLE (VII)

Il est courant d'entendre dire que l'hygiène et l'organisation de la Santé publique sont en Russie, très rudimentaires. Pourriez-vous donner un avis plus nuancé, des exemples précis ?

Rétablissez la vérité. Dans l'ensemble l'homme russe aime la propreté et l'hygiène ne serait pas tellement différente de ce qu'elle est ailleurs. Mais, surtout depuis quelques années, la pénurie de savon est cause d'une hygiène très défectueuse. De plus, les installations sont rares. Dans les immeubles, le plus souvent la cuisine est une pièce collective.

Il n'y a pas de douches dans les usines, ou très rarement. Les bains publics, ne fonctionnent pas très bien. Souvent le chauffage ou l'eau manquent.

En dehors des soins individuels, il doit exister des services de dépistage, de prévention contre les maladies contagieuses ?

Le dépistage n'est pas organisé comme en France, sauf dans certaines industries alimentaires (boulangerie, par exemple); il existe dans l'entreprise un service médical mais il ne recherche pas les malades, c'est à ceux-ci de se signaler.

Toutefois, des mesures préventives (vaccins) sont prises pour l'ensemble de la population contre les maladies épi démiques.

On a dit aussi, dans la propagande antistalinienne courante, que les hôpitaux en U.R.S.S. étaient très défectueux, que les précautions élémentaires (aseptie par exemple) n'étaient pas prises. Pouvez-vous me donner votre témoignage ?

La tenue des hôpitaux est, dans l'ensemble, très suffisante. Le matériel chirurgical (et j'ai pu le vérifier par l'intermédiaire d'une amie, infirmière polonaise) est moderne et bien tenu. Ce qui est vrai, c'est que le nombre des hôpitaux est très insuffisant et que la nourriture laisse à désirer. Mais, c'est peut-être dans ce domaine de l'équipement

## MASSACRE EN UNION SUD-AFRICAINE

Le docteur Malan, chef du gouvernement et leader du parti nationaliste au pouvoir, fonde son autorité sur la police et la répression.

A Durban, les soldats patrouillent dans les rues et la police se fait provocante. Les noirs et les indiens qui étaient près à conclure l'union, face aux lois racistes du gouvernement Malan, se sont heurtés. Plus de 100 morts et près de 1.000 blessés, tel est le bilan de la politique raciale des Etats Sud-Africains.

L'origine des massacres qui, d'après les agences, est une dispute entre un commerçant indien et un noir, ne lève pas le doute sur les causes véritables des bagarres entre les deux populations noires et européennes.

Si les Indiens, surtout commerçants, n'ont jamais eu la sympathie des noirs, aucune bagarre, jusqu'à ce jour, n'avait eu lieu entre ces deux groupes. D'autre part, les troubles qui étaient sur le point d'éclater à Johannesburg, dans les mines, et à Pietermaritzburg, paraissent contredire la thèse des agences.

Le rapprochement des deux groupes de couleur ne pouvait être que jugé néfaste par le gouvernement raciste du docteur Malan. Et voilà des massacres qui viennent bien à point pour lui permettre d'établir de nouvelles lois, renforcer sa politique discriminative et régner par la division et la terreur.

Mais qui rebâtit les maisons brûlées ? La police, sans aucun doute, que l'on dépêche par avion pour rétablir l'ordre ou il ne reste plus que plaies et plaintes.

A Durban, la population blanche n'a pas protesté. Il n'est question pour elle que d'un règlement de comptes entre esclaves.

S. N.

Les grandes enquêtes du « Lib »

## A chacun son mensonge !

Tandis que Cachin offre la paix au Gouvernement des matraqueurs, le Kominform aménage sa dictature dans les organisations de masse

Les positions idéologiques complexes, embrouillées, à dessein de la propagande du Parti Communiste font sa force, chacun des suiveurs de ce parti y trouvant son compte. Ouvrier, petit commerçant, petit industriel (qu'on se souvienne des meetings de Marty !), il y en a pour tout le monde. Il fut même un temps, qui n'est pas si éloigné, où l'on prêcha qu'avant d'avoir des ouvriers et des capitalistes, il y avait des patriotes et des « marshalliens ». Et vive le bon capitaliste qui est contre plan américain !

Non seulement, à force de délayer l'abrutissement dans les centaines de journaux et revues contradictoires mais atteignant tout le public, on a réussi

ce tour de force de « concilier » les incompatibles, mais on va plus loin encore.

Supposons que vous fassiez la grève, une grève violente et désespérée, comme celle des mines, par exemple.

Pourquoi vous battez-vous ? Pour le salaire, direz-vous. Erreur ! Selon l'initiative du dessus, c'est pour avoir un gouvernement démocratique ; encore un étage, et il s'agira de saboter le plan Marshall. Enfin, au sommet, ce sera histoire de s'entraîner à l'insurrection. Vous voyez, chacun y trouve son

compte, et par-dessus tout le Politburo de Staline qui manœuvre les masses comme une matière première.

C'est pourquoi l'expérience conseille de se dénier des positions publiques du parti. Certains ont pu avoir des armes, dans les yeux lorsque le vénérable Marcel Cachin, spécialiste des retournements de veste (il fut contre Lénine en 1918, pour Hitler en 1940) pratiquait une fois de plus, à l'Assemblée, son sport favori. La guerre n'était absolument pas certaine, Staline et Truman pouvaient encore se tomber dans les bras, l'un de l'autre, et les communistes participer à une nouvelle « Renaissance française ». Aux premiers jours

de la nouvelle session de l'Assemblée, ceux qui s'acharnèrent à utiliser la juste lutte des mineurs pour des fins inavouables trahissaient une fois de plus les ouvriers qu'ils firent tomber dans les bagarres, en tendant la main à la majorité parlementaire.

Tout nous engage donc à penser qu'il s'agit là d'une hypocrisie tactique, et l'examen de quelques événements nous le confirme. Tout d'abord, notons que la « Pravda » était beaucoup plus agressive contre le capitalisme en général et Truman en particulier, qu'il n'en pouvait paraître lorsqu'on écoutait Cachin, et ceci aux heures mêmes où il prononça son discours. Enfin, fait capital, on assiste actuellement en France à un RAIDISSEMENT ORGANISATIONNEL des appareils kominiformes.

En effet, tandis que le doyen d'âge de l'Assemblée prêche l'union, le parti lui, fourbit ses armes en silence. On verra dans ces pages, comment il poursuit actuellement au sein de la C.G.T. un travail de renforcement de la dictature communiste, avec mise hord d'état d'agir des éléments les plus durs aux yeux des durs » de l'appareil P.C.F. Ce mouvement passe actuellement inaperçu du public ; il n'en reste pas moins qu'il existe effectivement et constitue un grave danger pour les îlots de liberté qui pouvaient subsister dans la C.G.T.

Offensive de paix, préparation de la bagarre, telle est la position du Kominform en face du capitalisme français. En fait, on peut se demander si cette ambivalence de l'attitude n'est pas en rapport avec le succès démocratique aux U.S.A. On sait la signification profonde du succès de Truman : les masses américaines ont voté pour le parti, ou plutôt pour l'homme capable de prendre des mesures établies pour juguler la crise. C'est le New Deal qui a triomphé

(Suite page 2, 1<sup>re</sup> col.)

## LES COMMERÇANTS

Profiteurs féroces des années de guerre contre-révolutionnaires par excellence

Il y a en France plus de deux millions de commerçants. Groupés au sein de fédérations puissantes, comme la Confédération Générale du Commerce et de l'Industrie, la Confédération Nationale du Commerce et de l'Artisanat, ils constituent une force remarquablement organisée, avec laquelle doivent compter les politiciens et le gouvernement.

Aucun parti n'ose attaquer le com-

merçant et celui qui dérait logiquement

être le premier à dénoncer ses abus

Le P.C.F., s'empresse bien au contraire, de le flatter, de le présenter comme un bon et utile citoyen écrasé par les impôts et les taxes.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Le commerçant représente avant tout une fonction, qui à son tour s'insère dans le mécanisme général de la société capitaliste. Comme l'ensemble est forcément vicie, la fonction, ainsi que celui qui l'assume, le sont également et nécessairement.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage, la combinaison plus ou moins lâche, la complicité occulte, souvent, la corruption de fonctionnaires, étant les règles essentielles, vitales, de tout commerce, grand ou petit.

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de se livrer au jeu stérile et facile qui consiste à attaquer tel ou tel homme ou groupe d'hommes — à moins qu'il ne s'agisse de personnalités politiques marquantes — mais vont toujours au fond du problème, qui est et reste, la comme

ailleurs, le problème social.

Il y a deux ou trois ans — je ne sais plus quel ministre — avait décreté qu'il était urgent de « moraliser » le commerce. Cette stupidité, bien digne d'un ministre, est naturellement restée lettre morte. Le jour où le commerce sera moralisé, il n'y aura plus de commerçants, la ruse, la fraude, le débrouillage

## LES RÉFLEXES DU PASSANT



## L'UNION SACRÉE



## U.R.S.S.



(Suite de la première page)

VOIX DIVERSES. — Très bien ! A bas la Cour des Comptes !

HERRIOT. — (Gachin). — Pourquoi, tel un héros homérique, portez-vous un casque ?

CACHIN. — Ce n'est pas un casque ! C'est un chapeau melon !

HERRIOT. — Excusez-moi, je croyais que vous fumiez la pipe !

CACHIN. — Ne nous égarons pas !

HERRIOT. — Et nous redevons pas nos amis d'hier ! Cette union scellée dans le sang de 40 millions de héros, hélas ! décomposés, nous a garanti nos fauteuils. Sachons donc être reconnaissants pour ceux qui nous aident à nous reconstruire !

CACHIN. — Nous sommes à un tournant historique ! Inclinez-nous bien devant la technique américaine.

HERRIOT. — Et sachons nous unir fermement. De graves dangers nous menacent. De divers côtés de l'opinion on nous offre le choix entre la mise à mort ou le suicide.

SANTÉ. — Tumulte. Des députés se lèvent et parlent sénateur.

UNE VOIX. — Aux armes, citoyens !

HERRIOT. — Messieurs ! Messieurs ! Du calme. Nos armes sont prêtes et nous saurons nous en servir ! Les 500 milliards du budget de guerre sont à nous pour quelque chose !

CACHIN. — Nous devons lutter contre ces mœurs dissolues, car la dissolution ne recollerait rien !

HERRIOT. — Entre le poison et le lacet, que l'on nous présente sur un plateau ciselé, nous choisirons le système alimentaire.

DALADIER. — Où le système des alliances ?

QUEUILLE. — Nous décrèterons la baisse obligatoire et laique.

PETCHÉ. — Le blocage des salaires.

THOREZ. — Et la grève étant l'arme des trusts, nous l'interdirons !

HERRIOT. — Ainsi, Messieurs, la République sera sauvée et nous pourrons parlementer à l'abri de 500.000 bâtonnettes.

CACHIN. — Il y a un moment économiquement favorable ! Et nous devons lutter contre la grève des mineurs, forcent le respect.

Appaudissements nourris, prolongés. Jules Moat monte à la tribune et embrasse Cachin. L'émotion est à son comble.

HERRIOT. — XII. Il dérape une larme, voulant agiter la sonnette. Il se trompe et agite sa pipe ! Messieurs, Messieurs... (brise d'émotion, il retombe dans son fauteuil).

FAUTEUR. — Profond séisme.

CACHIN. — Messieurs, ouvrez-nous au moins ce moment, deux puissances sont en opposition irréductible ? Ne parlons pas, encore aujourd'hui, d'une rencontre possible entre Staline et Truman, au même titre que la rencontre permanente du mannequin russe et l'adolescent.

HERRIOT. — Généralement. Mais comment saisir une main obstinément plongée dans la culotte de peau ?

CACHIN. — Si l'on a pu s'entendre pour faire la guerre, il est hors de doute que l'on ne puisse s'entendre pour la paix ! Les résistants qui élèvent sur tous les bancs en savent quelque chose.

Applaudissements frénétiques.

CACHIN. — ... et comprendre que les éléments de discorde doivent être toutes...

— Faisons bien attention car la question est délicate.

Le médecin est libre en ce sens qu'il n'y a aucun organisme spécialisé du Parti communiste pour contrôler les domaines de la Santé publique. L'intérêt du Parti étant absorbé par la vie économique et politique du pays.

Ainsi, dans chaque république, il y a un ministère de la Santé et dans chaque région ou district, une administration correspondante. Ces centres fonctionnent sans contrôle du Parti. Et même, les médecins peuvent librement procéder à des vaccinations, suggérer des améliorations. On peut dire que la santé publique est le seul domaine en U.R.S.S. où il y ait quelque indépendance, une certaine initiative individuelle.

Toutefois, le médecin ne peut exercer librement. La loi ne lui interdit pas mais la politique gouvernementale y est opposée, le médecin qui veut exercer dans son cabinet est assujetti à un impôt plus important que ses revenus d'une année. Par ailleurs, le matériel et les locaux sont introuvable. En fait, tous les médecins exercent dans les hôpitaux et cliniques et il n'y a pas de consultations privées.

Le même cas se produit pour les dentistes. Les médecins sont payés par l'Etat, ils perçoivent de 400 à 600 roubles. Bien qu'ils soient dans la hiérarchie, au-dessus du personnel de service des hôpitaux, ce ne sont donc pas des privilégiés.

— Parlons maintenant des malades. Un ouvrier peut-il facilement se faire reconnaître comme malade ?

— L'ouvrier malade n'est reconnu qu'il a un degré très marqué de fièvre (de 38° au moins). S'il n'y a pas de fièvre, aucune chance d'être reconnu.

— Ainsi, les spécialités rares sont d'un prix élevé. Un exemple : ma femme doit se procurer de la karamine, que je d'autre payer 300 roubles !

D'ailleurs, les médicaments rares ne se trouvent guère qu'au marché noir alimenté par le vol. Il y a un trafic important sur ces médicaments.

— Aucune qui concerne la santé, la mortalité, les naissances. Les statistiques existent mais le secret est gardé.

De même, aucune statistique sur les stuctures n'est jamais publiée.

— Ainsi les assurances sociales ne couvrent pas les frais de médicaments. D'autre part, la médecine est gratuite. L'assurance sociale n'a donc pour but que de fournir au malade une indemnité journalière ?

— Il n'y a pas en U.R.S.S. un système d'assurances sociales comparable à ceux des autres pays. En fait, c'est l'usine qui prend l'ouvrier en charge. Elle a des comptes spéciaux avec le Département de la Santé auquel elle verse le montant des revenus sur les traitements, déduction faite des indemnités d'ancienneté du malade.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

C'est le président du syndicat qui fixe, arbitrairement, le pourcentage. Tout au plus, est-il courant de tenir compte de l'ancienneté du malade.

— La presse stalinienne a souvent insisté sur la vieillesse heureuse en U.R.S.S. Qu'en est-il au juste ?

— En Union Soviétique, c'est une commission qui statue sur l'admission à la retraite pour chaque travailleur. Jusqu'en 1939, l'âge à partir duquel on pouvait accéder à la retraite était 60 ans.

— Quel est le montant des prestations ?

— Très faible. Les non syndiqués perçoivent au maximum 50 % du salaire. Les syndiqués, de 50 à 100 %.

# CULTURE ET RÉVOLUTION

## Eclairons donc LA LANTERNE

NOUS AVONS JUGE UTILE DE COMPLÉTER LE PREMIER ARTICLE DE SERGE NINN, PARU DANS LE « LIBERTAIRE » DU VENDREDI 10-12-48, N° 159, PAR UNE LETTRE PLUS COMPLETE DU LIBRE-PENSEUR, AUBIN DOTTIN. L'INTERET DE CET ARTICLE AINSI QUE LE GRAND NOMBRE DE LETTRES RECUES A CE SUJET NOUS ONT FAIT REVENIR SUR LA DÉCISION DE NOUS EN TENIR A NOTRE PREMIERE INTERVENTION.

L'incident Ninn-Lorulot étant du domaine public depuis le n° 17 de la *Raison* les libres-penseurs en général, les délégués de Verdun et de Limoges en particulier ne comprenaient sans doute pas que celui qui, faisant un peu (et malgré lui) figure de leader en la question, au sein de la Libre (?) Pensée se taise.

Surtout après avoir écrit et déclaré « ne connaître rien de plus vil, de plus fâche, de plus méprisable que le silence ».

Comme ils n'ignoraient pas qu'il est interdit à tout libre-penseur non conformiste d'exprimer une pensée hétérodoxe au sein de la Fédération Nationale (suppression de la tribune libre) ils comprirent fort bien qu'en vertu de la déclaration ci-dessus je le fasse ailleurs. Je n'y suis rien.

Je n'ai pas à juger Ninn ni sa prose. Mais je lis dans *La Raison* qu'il accuse Lorulot de pratiquer une politique de complaisance à l'égard des staliniens.

Abstraction faite de toute question d'individu, je répète ici : « Aucune indignation, vraie ou fausse, aucune protestation n'y peut rien changer : toute la politique non pas de Lorulot, mais de la Fédération Nationale est faite de complaisance à l'égard des « communistes ».

C'est exactement ce que le premier j'ai dit depuis deux ans dans la presse libre-penseuse tant qu'on a pu s'y expliquer, dans les congrès, dans des organes amis à l'occasion (C.Q.F.D.).

Certes, la Libre (?) Pensée ne se range pas officiellement, carrement aux côtés du côté des staliniens. C'est mieux et plus subtil. Tout ce qui se complaisance — qui est immense — est fait d'un silence voulé, lâche et complice qui est à lui seul une violation des principes et de la charte. Elle est faite de son refus systématique de ne jamais rien dire, faire ou évoquer (ou seulement de laisser évoquer à titre individuel) qui puisse déplaire ou être désagréable aux communistes, qu'il faut ménager à tout prix et en toute occasion. C'est tellement vrai que les délégués à Limoges se souviennent de la charte de Coterneau parce que je venais de donner lecture d'un passage d'une de ses lettres où il me reconnaissait, me donnant raison : sur le fond, et m'expliquant les motifs pour lesquels il agissait dans le sens contraire, publiquement et officiellement, en désaccord avec sa pensée intime. Car nous en sommes là (je suis prêt à publier les trois lettres).

Mais voyons les faits, j'ai d'ailleurs sur la question une brochure en chantier. Je ne puis ici que schématiser et très condenser, sans choix d'ailleurs.

Dès en mai 1946 (n° 8) la Libre Pensée dénonçait « les 300.000 prisonniers qui gémisaient dans les bagnoles du Caillou ». Bravo... Il est certain, n'est-ce pas, que s'il existait, ailleurs que sous d'autres noms, d'autres Caillou ou d'autres gauletiers avec d'autres prisonniers politiques dans d'autres bagnoles que frangistes, la Libre Pensée, en vertu de sa Charte, les dénoncerait de même...

En avril 1947 (le numéro de la Libre Pensée dont Lorulot est en fait le maître absolu) sous le titre « Au pays du Jésuite Salazar » publiait l'appel du comité antifasciste des marins portuaires : « Nous n'avons ni liberté de parole, de presse, de réunion. Au Portugal ne peuvent pas exister des partis politiques, avec une seule exception pour le parti fasciste et ne sont pas permises des élections libres... Au Portugal existe une censure fasciste... existe une gestapo — la P.I.D.E. — existent des camps de concentration — Tarral — existent des prisons politiques pleines d'emprisonnés ».

Bravo toujours la Libre Pensée. Mais il était venu à sa connaissance, ou n'en d'autre pays ou, au nom d'autres idéologies il n'y avait, ni liberté de presse, ni pluralité de partis, ni élections libres, qu'il existerait une gestapo qui ne s'appellerait pas la P.I.D.E., avec l'autres camps ou prisons pleines, la Libre (?) Pensée le dirait, n'est-ce pas ?

Ayant dénoncé les Dora, les Dachau hitlériens, la Libre (?) Pensée ne se fâtrait pas s'il existait d'autres Dachau, d'autres Dora... Allons... Pas d'incertitude : la Libre (?) Pensée se tait. Cherchez ! La publication des raisons écrites que m'a donné Coterneau au sujet du silence de la fin de compte mais avec quelques précautions de la Libre (?) Pensée concernant les derniers accords de Latran seraient éminemment suggestive.

Le seul article écrit à *La Raison* sur « La religion en URSS » (article sol-

## Anarchisme utopique et Anarchisme réaliste

On m'a rapporté qu'un camarade, pour qui parler de l'anarchie est un passe-temps de dilettante beaucoup plus qu'un apostolat, répondit par un hochement de tête dubitatif à cette question : « Croyez-vous en la réalisation de l'anarchie ? » posée à la suite d'une causerie donnée par lui.

L'auditoire, composé surtout de jeunes gens, en resta des plus surpris, et l'impression causa fut aussi mauvaise que l'on peut supposer.

Il admets qu'il n'est pas absolument nécessaire de croire en la possibilité de réaliser un principe, ou un idéal supérieur pour le propager. Le seul fait de semer des idées dans un sens donné contribue à guider une partie de la pensée humaine sur le chemin de ces idées, et cela est déjà un résultat. Mais il est indiscutable que l'efficacité de notre propagande sera beaucoup plus grande si nous croyons notre idéal réalisable, et nous serons beaucoup plus pris au sérieux si nous répondons un peu mieux quand on nous interroge à ce sujet.

Le camarade en question n'est certainement pas le seul qui, au fond de lui-même, ne croit pas en la réalisation de nos idées. Et cela s'explique. A moins d'avoir la foi irréfléchie, irrasonnée des croyants et des mystiques, il faut baser la certitude sur des données positives et ces données, nombreuses sont ceux qui ne les ont pas.

La Charte de la Libre (?) Pensée parle de la défense de la liberté, de celle de l'homme et de la dignité humaine et de la démocratie... C'est vrai. A condition que ce ne soit pas la Russie qui pâtit.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin (?) de l'hittérisme : Puzack, Antoine Zdanowski, le docteur Berger et ses corréligionnaires derniers des barbelés, les 50.000 (ou plus) Polonais de la division Vilno... La Libre (?) Pensée s'est tue.

Il a pu y avoir, depuis la fin

# LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

## UN POLITBURO A LA C.G.T.

**C**OMITES d'entreprise ou pas comités d'entreprise ? Coopération, association avec les patrons ou lutte contre eux ? Apprentissage, contrôle de la gestion ou moyen détourné de placer les copains ? A la lecture de « l'Humanité », du « Peuple », de « La Vie Ouvrière » et des organes sous-verts, on finit par ne plus savoir très bien de quoi il en retourne et malin le militant cégitiste qui s'y retrouve.

En 1946, Croizat déclarait : « Les C.E. doivent COOPERER avec les directions, MAIS NON SE SUBSTITUER A ELLES ». (Circular du Travail 80-46 et Guida du Métallurgiste, mars 1946.)

Mais en 1949, le cryptostalinien Duchat de dire : « Trop de membres des C.E. oublient qu'ils ont été élus par les syndicats et qu'ils doivent agir en militants syndicaux. On collabore avec le patronat au lieu de revendiquer, on sacrifie à l'esprit maison ; on renforce le paternalisme au lieu de la combativité ». (« Le Peuple », 13-1-49).

Et Frachon d'enfoncer le clou dans la « Pravda » de langue française : « Camarades délégués, qui donnez évidemment dans les filets du patronat, EN PLEINE COLLABORATION AVEC DE GAULLE, est-ce que cela vous suffit pour réagir en vrais prolétaires ? » « ...Cessez toute collaboration... » (« Huma », 24-12-48).

Organismes de gestion — D'APRES LA LOI, puisque pouvant théoriquement élucider les bilans, aidés par un expert-comptable non rattaché à l'entreprise — les C.E. furent chantés par le chevalier du micro n° 1 bis, Maurice Thorez (1), en 1946. Le bougre en profitait alors pour ritourneller « Produire, produire ! ». En mars 1948, le supplément de « La Vie Ouvrière » ne leur en conseille pas moins : « Le problème dominant n'est plus celui de l'augmentation de la production ». Retour, comme l'on voit, aux saines traditions mises en consigne EN MARS 1940 par nos syndicalistes bon teint, « résistants » et « patriotes » :

« Par tous les moyens appropriés, en mettant en œuvre toutes vos ressources d'intelligence et toutes vos connaissances techniques, rendez inutilisables les fabrications de guerre (2). »

Et Benoît Frachon d'enchaîner, à la Conférence des C.E. de 1948 : « Il ne peut être question d'intérêt général », oubliant peut-être ce que le gros Maurice — aujourd'hui « redressé » par Casanova — disait en 1946 : « L'intérêt majeur de la classe ouvrière et de la nation EXIGE la redressement économique du pays ». (Fédération des métiers, brochure sur les C.E.) Quand je vous disais que le militant cégitiste — à moins qu'il ne soit totalement décevélé — devait y perdre la tête et ne plus savoir dans quel maquis de dialectique se fourrer ! Trapèze volant et corde raide.

La « grande » C.G.T., s'apercevant tout de même que les gars n'ont pas la mémoire si courte et surtout que brusquer les choses au moment de la reprise (difficile) des cartes n'est pas spécialement opportun, a tenté d'arranger la chose en menageant une transition entre l'enthousiasme du début et l'engouement de la fin. Après l'audition des témoins, elle a pondé une motion socialiste — pardon, une motion nègre-blanc — (« Huma » du 15-1-49) intitulée : « Les Comités d'entreprise défendent les intérêts des travailleurs » (3) et expliquant que les C.E., après tout n'étaient pas très-bien mais qu'ils n'étaient pas très-mal non plus et qu'avec un peu d'efforts...

Ce peu d'efforts ? Le contrôle de la base (sic) et de la section syndicale

## Travailleurs, attention !

**L**a réorganisation bureaucratique du parti syndicaliste n° 1 prépara l'offensive contre vos dernières libertés

d'entreprise, celle-ci composée de MILITANTS SERIEUX, délégués d'entreprise et DELEGUÉS DU PERSONNEL (je souligne délégués du personnel, vous verrez pourquoi plus loin) et chargée de remettre, si possible, de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

## M. IRWING BROWN « syndicaliste »

L'interview accordée au journal « Le Figaro » (30-12-48) par Irving Brown, délégué à la propagande en Europe de l'American Federation of Labour révèle, sans équivoque possible, les conceptions des dirigeants syndicalistes d'outre-Atlantique et les buts qu'ils semblent s'être assignés.

Après le concours qu'ils ont apporté à Truman lors de la récente campagne pour l'élection présidentielle aux U.S.A., on pouvait se demander si cette prise de position n'était qu'accidentelle. Ou si le syndicalisme américain, suivant en cela l'exemple européen, allait s'acheminer à son tour, sinon vers la politisation, du moins vers le soutien de certaines équipes oligarchiques. A cet égard, les déclarations du dispensateur de fonds pour l'Europe de la grande Centrale américaine paraissent suffisamment claires :

« Quant à l'idéologie, à ce que les syndicalistes européens appellent « la conscience de classe », elle n'existe pratiquement pas aux U.S.A. »

La conscience de classe n'existe pas aux U.S.A. ?

Sans doute, mais les J. Brown y sont pour quelque chose qui s'emploient à faire oublier les morts du 1er mai de Chicago, les Sacco-Vanzetti et tant d'autres... et orientent le syndicalisme vers la collaboration de classes.

Et après avoir affirmé contre toute évidence qu'il n'existe pas de droit féodal aux Etats-Unis, le leader poursuit :

« Par conséquent, la nature du syndicalisme américain est bien davantage liée à la lutte économique basée sur un principe pratique qui résume bien le slogan des travailleurs américains : « Un salaire quotidien juste pour un travail quotidien juste ».

Les travailleurs n'apprécient donc pas qu'une telle formule n'est soutenable — même pour ceux qui ne visent pas à la disparition du salariat — qu'autant que le capitalisme est dans sa phase « rentable » ce qui, même aux Etats-Unis, ne saurait être vrai encore bien longtemps.

Et, en attendant, voilà la voie ouverte à une collaboration de plus en plus étroite — comme partout — entre le syndicalisme américain et ses adversaires : le Capital et l'Etat, en vue de l'accommodement du vieux système périmé et selon des méthodes qui ont, ailleurs, si bien porté leurs fruits. Pour n'avoir pas eu plus d'imagination que leurs patrons et plus de courage que les « chefs » syndicalistes du vieux continent, ceux des U.S.A. ne pourront que renforcer la tendance à l'Etatisme — et au totalitarisme — d'un régime, dont les travailleurs américains commencent déjà à apprécier les singularités infâmes.

St Irving Brown et l'A.F.L. s'en tiennent là. Mais de cette conception du syndicalisme, il tient à faire un article d'exportation : « Soyez pratiques... L'Amérique veut participer à la construction d'une organisation libre et vraiment internationale. La F.S.M. est morte, il est nécessaire de l'enterrer réellement en préparant les bases d'une nouvelle internationale des syndicats libres ».

(Voilà beaucoup d'affirmations de la liberté. Plutôt de quoi se méfier...) Libre de quoi ? et mis-à-dire de quoi ? De renforcer le capitalisme mondial sous la direction des maîtres du bloc américain ? Et dans quels buts ?

Nous n'allons pas tarder à le voir :

« Des organisations semblables », continue J. Brown, « doivent maintenant suivre l'Orient, où la formation du syndicalisme japonais est déjà fort avancée ». (Sans doute sous l'impulsion du syndicaliste Mac-Arthur ?)

L'esprit isolationiste a depuis longtemps disparu chez les travailleurs américains ». Chez les travailleurs, ce n'est malheureusement pas si sûr ; mais quant aux businessmen, il y a déjà un moment que nous nous sommes aperçus que les peuples du monde, détenteurs de mati-

éres ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués du personnel. D'après lui, ils perdraient parfois la ligne générale ». Et pour tout arranger, pour qu'ils gardent la ligne, il proposait de faire intervenir le secrétaire de la section syndicale (encore !) ou du syndicat local « CONSIDERE COMME UN DELEGUE SUPPLEMENTAIRE ». Voyez pas !

Mais ne nous écartons pas du sujet. Ne mélangons pas Conventions collectives avec Comités d'entreprise. Donc, en premier lieu, les militants cégitistes des

local, délégués au maximum, donc agent exécuteur de l'ordre dans la maison. Premier point.

Le second point, lui, risque encore d'embrouiller la question déjà bouillante complexe et... le contrôle des C.E. prôné plus haut. Lors d'une récente réunion de la Commission supérieure des Conventions collectives — vous savez, ces conventions collectives qui doivent tout arranger, bien que ne parlant pas des salaires et nécessairement consignées du ministre pour être vala-

bles ? — Henri Raynaud, représentant la C.G.T., a manifesté à plusieurs reprises DEVANT LES DELEGUÉS GOUVERNEMENTAUX « le peu de confiance qu'il avait dans les délégués